

La revue **SOINS Aides-Soignantes** accueille et sollicite les écrits des professionnels et des experts de la santé, et associe à son travail les étudiants, ainsi que leur encadrement. Elle donne la parole, en toute indépendance, aux organisations syndicales, associations, coordinations, ainsi qu'à toute personne porteuse d'un message de qualité.

Que les textes soient commandés par la rédaction ou envoyés spontanément pour publication, ils doivent être originaux, c'est-à-dire ne pas avoir été publiés tels dans une autre revue, ni être en cours de proposition pour une autre publication. La rédaction se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres, et se réserve également le choix de sa date de parution en fonction de sa politique éditoriale.

UNE RÉDACTION DE QUALITÉ

Pour être publié, un article doit correspondre au projet éditorial de la revue, et sa rédaction satisfaisante aux exigences de qualité suivantes :

- **un titre précis et court**, correspondant au sujet de l'article,
- **un résumé** ("chapô") de 5 lignes dactylographiées au maximum (300 à 500 signes espaces compris : dans Word, cliquer sur l'onglet Outils puis Statistiques, puis Caractères espaces compris), qui met en avant de façon succincte les points essentiels du contenu, donne envie de lire l'article et qui n'est rédigé qu'une fois l'article terminé,
- **des mots clés** (4 à 10) qui seront référencés dans les bases de données,
- **le(s) nom(s), prénom(s) des auteurs**, titre(s), fonction(s), service éventuellement, lieu(x) d'exercice et adresses complètes, avec ville département et e-mail,
- **une introduction** pour débiter l'article, avant les parties et sous-parties,
- **des intertitres** pour mettre en avant les parties et sous-parties, qui doivent être fréquents et correspondre au plan de l'article,
- **des notes appelées dans le texte** et numérotées par ordre d'apparition,
- **les références bibliographiques**, de 5 à 10 pour un article, classées par ordre alphabétique, figurant en fin d'article et présentées selon les normes de Vancouver :

• *article de revue*

Nom P. Titre article. Titre revue (Mois) Année; N° : xx-yy.

Par exemple : Dupond L, Martin MO. L'évolution de l'identité professionnelle, *Gestions hospitalières* 1992;311 : 229-31.

• *livre*

Nom P. Titre livre. Coll., éditeur (Mois) Année : xx-yy. Par exemple : Noury JF. La gestion médicalisée des établissements de santé. Coll. Objectifs en management hospitalier, Masson 2000 : 79-89.

• *chapitre d'un livre*

Nom P. Titre chapitre. In: Auteurs. Titre livre. Coll., éditeur Année : xx-yy.

Par exemple : Dupont L. Promesses de la trithérapie. In: Cassuto JP, Reboulot B. La séropositivité au quotidien. Coll. La santé au quotidien, Odile Jacob 1991;287-98.

• **si possible, des photos et/ou des schémas légendés, appelés dans le texte**, numérotés par ordre d'apparition dans le texte et sourcés.

LES RÈGLES À SUIVRE

Tout article doit impérativement :

- **commencer par une introduction** (qui n'est pas le chapô), permettant de positionner le thème traité et/ou d'expliquer les raisons qui ont présidé au choix de telle ou telle étude ou expérimentation dont l'article fait la synthèse ou le témoignage ;
- **se terminer par une conclusion ;**
- **être signé par l'auteur ;**
- **comporter les coordonnées de l'auteur.**

Le plan doit être facilement compréhensible. En effet, quel que soit leur type, tous les textes doivent être structurés ; ainsi pour le compte rendu d'expérience d'une équipe, un plan de type scientifique est possible : Introduction ; 1^e partie : Position du problème ; 2^e partie : Actions – Prise en charge ; 3^e partie : Résultats et évaluation ; 4^e partie : Perspectives ; Conclusion.

Le style doit être simple, direct, facilement compréhensible et précis. Les phrases seront courtes et construites, réservant le style télégraphique aux énumérations, encadrés et fiches.

Deux défauts sont à éviter dans la rédaction :

- des paragraphes de plus de 30 lignes sans intertitres ;
- une cascade de titres sans texte.

Il faut bien veiller à l'homogénéité des titres et intertitres. Si vous avez choisi un style pour un niveau de titre, par exemple une phrase nominale sans article ("Activité du service"), vous devez conserver ce style pour l'ensemble des titres de ce niveau. Vérifier également que les parties sont équilibrées.

Un texte publié sur 4 pages imprimées doit avoir au moins un encadré, reprenant les points principaux ou soulignant un point précis, et une illustration (schéma, photographie ou tableau).

• **Toujours penser à la hiérarchie des informations**, aux messages essentiels à faire passer et à la structure du plan rédactionnel. La surmultiplication d'informations secondaires est souvent un frein à la compréhension du texte.

DROITS D'AUTEUR ET PLAGIAT

Les articles publiés dans la revue sont originaux, ce qui signifie qu'ils n'ont pas été diffusés dans une autre revue. Pour pouvoir les publier, l'éditeur doit être détenteur des droits de reproduction et de représentation de l'article, que doit lui avoir cédé

l'auteur (sous forme d'un contrat).

Les citations sont possibles à condition qu'elles soient d'un volume raisonnable (inférieur à 10 lignes).

En revanche, tout plagiat est interdit par la loi, et les textes publiés sur internet n'échappent pas à cette règle. Attention à leur qualité scientifique, qui engage la crédibilité de l'auteur et de l'éditeur. Il existe une certification des sites français par HON (*Health On the Net*) recommandée par la Haute Autorité de santé.

Il est impératif de signaler toutes les sources des textes cités (références bibliographiques ou notes) et des illustrations empruntées.

SOUSSION

Les articles sont soumis par e-mail (impératif) sous forme de document Word (.doc) par l'auteur principal ou l'auteur de correspondance, qui n'oubliera pas d'indiquer ses coordonnées complètes (notamment téléphoniques).

S'il s'agit d'un texte commandé, le fichier doit être adressé à la personne qui a commandé l'article, en mettant en copie la secrétaire de rédaction de la revue (c.morin@elsevier.com).

S'il s'agit d'un article spontané, il devra être adressé à l'assistante de la rédaction (j.rock@elsevier.com), qui le soumettra ensuite au comité de lecture de la revue, animé par le rédacteur en chef.

CALIBRAGE (LONGUEUR DU TEXTE)

Il est impératif de respecter le calibrage des textes commandés. Leur longueur dépend de la rubrique dans laquelle s'inscrit l'article.

Une page publiée correspond à 3500 signes espaces compris.

ICONOGRAPHIE

Les images numériques doivent être enregistrées sous l'un des trois formats suivants : EPS, TIFF ou JPG, avec un fichier par photo.

Pour avoir une bonne qualité de définition, la résolution du cliché doit être au minimum de 300 DPI (haute définition, correspondant à un poids de fichier supérieur ou égal à 1 Mo). Le format du cliché devra être compris entre 5 et 15 cm. Les diapositives peuvent être acceptées si elles ont un caractère exceptionnel.

Toute iconographie doit impérativement être sourcée (nom de l'auteur et mention du copyright) et légendée.

Pour un entretien, la photo de la personne interviewée est impérative. En aucun cas, ce ne peut être un cliché de type "Photomaton" ni pris sur un téléphone portable (mauvaise résolution).

Les articles de **SOINS Aides-Soignantes** sont disponibles sur www.em-consulte.com/revue/sasoi

